

CABINET GRANGÉ & ASSOCIÉS

C.G.A. S.A.R.L.

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

COMPAGNIE DE PARIS

CAPITAL 100,000 €

R.C.S. PARIS 399 489 871

20, BOULEVARD MALESHERBES

PARIS 8E

TÉLÉPHONE : 01 42 65 37 44

bgrange@cabinetgrange.com

DOLFINES

Société Anonyme au capital social de 29.597.132,93 euros

12 Avenue des Prés, 78180 Montigny-Le-Bretonneux

428 745 020 RCS Versailles

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Aux actionnaires de la société DOLFINES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOLFINES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note sur les faits caractéristiques de l'exercice de l'annexe des comptes annuels mentionnant les difficultés de trésorerie de la société qui est en cours de négociation avec ses prêteurs en vue de rééchelonner ou de réduire les dettes financières.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821.180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les notes de l'annexe sur les immobilisations incorporelles, corporelles et des titres immobilisés exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables retenues par votre société, nous avons notamment vérifié le caractère approprié des règles et méthodes relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, telles qu'elles sont exposées dans l'annexe légale et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des


circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 avril 2024

C.G.A. SARL

Benoît GRANGÉ


Commissaire aux comptes
Compagnie de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	6 593 209	4 588 218	2 004 992	4 663 516	2 658 524	57,01
	Concessions, brevets et droits similaires	149 937	102 406	47 531	56 708	9 177	16,18
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	273 685	259 150	14 536	23 994	9 458	39,42
	Immobilisations en cours	1 440		1 440		1 440	
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 209 382	971 866	2 237 516	1 159 796	1 077 720	92,92	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	11 304	11 304		13 531	13 531	100,00	
Prêts							
Autres immobilisations financières	21 134		21 134	225 693	204 560	90,64	
Total II	10 260 091	5 932 943	4 327 148	6 143 238	1 816 090	29,56	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 825		2 825	8 242	5 417	65,72
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 269 746	107 568	1 162 178	726 383	435 795	60,00
	Autres créances	445 826	30 982	414 844	761 590	346 745	45,53
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	312 860	16 613	296 247	1 456 821	1 160 575	79,66	
Charges constatées d'avance (3)	109 764		109 764	52 355	57 409	109,65	
Total III	2 141 021	155 163	1 985 858	3 005 390	1 019 532	33,92	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	20 286		20 286	15 316	4 969	32,44
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 421 397	6 088 106	6 333 291	9 163 944	2 830 653	30,48	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

7 637-

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 29 597 133)	29 597 133	2 650 563	26 946 570	NS
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	0	4 838 198	4 838 198	100.00
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	19 146	19 146		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	31 994	189	31 805	NS
	Autres réserves				
	Report à nouveau	4 077 658		4 077 658	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	25 664 070	4 077 658	21 586 412	529.38
Subventions d'investissement	851 507		851 507		
Provisions réglementées	68 577	29 074	39 503	135.87	
Total I	826 629	3 459 511	2 632 882	76.11	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées	2 005 454	1 672 868	332 586	19.88
Total II	2 005 454	1 672 868	332 586	19.88	
PROVISIONS	Provisions pour risques	14 804	15 316	513	3.35
	Provisions pour charges				
Total III	14 804	15 316	513	3.35	
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles	574 926	1 056 758	481 832	45.60
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	2 157	3 069	912	29.71
	Emprunts et dettes financières diverses	1 968 512	1 297 364	671 148	51.73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 434	988 392	378 958	38.34
	Dettes fiscales et sociales	314 011	645 247	331 236	51.33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	4 655	10 732	6 077	56.62	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	7 228		7 228	
	Total IV	3 480 923	4 001 562	520 639	13.01
	Ecarts de conversion passif (V)	5 482	14 687	9 205	62.67
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 333 291	9 163 944	2 830 653	30.89	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 896 247

4 001 562

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	864 295	1 866 769	2 731 064	4 163 083		1 432 019	34,40
Chiffre d'affaires NET	864 295	1 866 769	2 731 064	4 163 083		1 432 019	34,40
Production stockée							
Production immobilisée			981 157	1 130 894		149 737	13,24
Subventions d'exploitation			103 709	225 600		121 891	54,03
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			407 473	11 604		395 869	NS
Autres produits			2 766	168 087		165 321	98,35
Total des Produits d'exploitation (I)			4 226 168	5 699 266		1 473 098	25,85
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 935 041	3 794 790		859 749	22,66
Impôts, taxes et versements assimilés			56 732	135 336		78 604	58,08
Salaires et traitements			1 465 483	2 118 098		652 615	30,81
Charges sociales			433 161	716 705		283 544	39,56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 330	28 584		1 747	6,11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			122 372	250 225		127 853	51,10
Dotations aux provisions							
Autres charges			426 703	75 341		351 362	466,36
Total des Charges d'exploitation (II)			5 469 822	7 119 079		1 649 257	23,17
I - Résultat d'exploitation (I-II)			1 243 654	1 419 812		176 159	12,41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 263 338
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 48 283

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	2 896				2 896	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			4 898		4 898	100.00
Total V	2 896		4 898		2 001	40.86
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	999 783				999 783	
Intérêts et charges assimilées (4)	20 632 285		2 590 080		18 102 206	698.91
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	21 632 068		2 590 080		19 101 988	737.51
2. Résultat financier (V-VI)	21 689 172		2 585 182		19 103 990	738.98
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	22 932 825		4 004 994		18 927 831	472.61
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	263 339		43 116		220 223	510.77
Produits exceptionnels sur opérations en capital	870 744		464		870 280	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	17 851 167				17 851 167	
Total VII	18 985 250		43 580		18 941 670	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 257 743		25 503		1 232 240	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	16 940 417		67 987		16 872 430	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 518 334		22 753		3 495 581	NS
Total VIII	21 716 494		116 243		21 600 251	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 731 245		72 663		2 658 581	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	23 214 314		5 747 744		17 466 570	303.89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	48 878 384		9 825 402		39 052 983	397.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	25 664 070		4 077 658		21 586 412	529.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

2 939

TVL CONSEIL

Cabinet GRANGE & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a connue une baisse d'activité sur l'année. Malgré un CA en baisse, la perte d'exploitation se stabilise passant de -1,4 M€ à -1,2 M€ grâce à une mutualisation des coûts entre Dolfines et ses filiales, ainsi qu'une rationalisation importante des frais centraux et de la masse salariale au cours du second semestre 2023.

La conversion d'obligations convertibles en actions à une valeur inférieure à la valeur nominale conduit à une prime d'émission négative qui a été comptabilisée en charge financière sur l'exercice pour un montant de 20M€.

Au vue de difficultés de trésorerie, la société est en-cours de négociation avec ses prêteurs en vue de rééchelonner ou de réduire les dettes financières.

La société a fait le choix de gestion de déprécier les projets R&D qui ont été abandonnés pour un montant global de 3,6M€.

La société a perçu sur l'exercice une avance et une subvention lié au projet Ohme qui reste le seul actif de R&D immobilisé pour un montant de 2M€.

Au vue des difficultés financières des filiales, la société a procédé à une dépréciation des titres ainsi que de leurs comptes courants d'associés. Pour certaines filiales, la société mère a consenti un abandon de compte courant d'associé.

La société a procédé à la vente du Sedlar qui a généré une plus value de 0,7M€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les comptes de la succursale sont tenues en AED et convertis au taux de clôture (pour les postes de bilan et de résultat)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	5 825 300	985 002
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	290 804	18 292
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		14 672 674	
Installations générales agencements aménagements divers		16 853	
Matériel de transport		1 344	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		263 802	1 002
Immobilisations corporelles en cours		2 955 807	1 440
	TOTAL	17 910 479	2 442
Autres participations		3 005 595	2 049 585
Autres titres immobilisés		13 531	250
Prêts, autres immobilisations financières		225 693	332 924
	TOTAL	3 244 819	2 382 759
	TOTAL GENERAL	27 271 402	3 388 495

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		217 092	6 593 209	6 593 209
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		159 159	149 937	149 937
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			14 672 674		
Installations générales agencements aménagements divers			8 913	7 940	7 940
Matériel de transport				1 344	1 344
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			402	264 402	264 402
Immobilisations corporelles en cours			2 955 807	1 440	1 440
	TOTAL		17 637 796	275 125	275 125
Autres participations			1 845 799	3 209 382	3 209 382
Autres titres immobilisés			2 477	11 304	11 304
Prêts, autres immobilisations financières			537 484	21 134	21 134
	TOTAL		2 385 759	3 241 819	3 241 819
	TOTAL GENERAL		20 399 806	10 260 091	10 260 091

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 1 161 784		21 416	1 140 368
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 234 095	19 934	151 623	102 406
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 623 114		1 623 114	
Installations générales agencements aménagements divers	10 815	1 589	8 913	3 490
Matériel de transport	1 344		0	1 344
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	245 846	8 470	0	254 316
	TOTAL 1 881 118	10 059	1 632 027	259 150
	TOTAL GENERAL 3 276 997	29 993	1 805 066	1 501 924

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL 19 934				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 589				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 470				
	TOTAL 10 059				
	TOTAL GENERAL 29 993				

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	29 074	39 503			68 577
TOTAL	29 074	39 503			68 577

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	15 316	14 804	15 317		14 804
TOTAL	15 316	14 804	15 317		14 804

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles		3 447 849			3 447 849
Sur immobilisations corporelles	16 005 367		16 005 367		
Sur titres de participation	1 845 799	971 866	1 845 800		971 866
Sur autres immobilisations financières		11 304			11 304
Sur comptes clients	418 797	107 568	418 797		107 568
Autres provisions pour dépréciation	22 778	41 467	22 778	6 128	47 595
TOTAL	18 292 742	4 580 054	18 292 742	6 128	4 586 182
TOTAL GENERAL	18 337 132	4 634 361	18 308 059	6 128	4 669 563

Dont dotations et reprises					
d'exploitation		122 372	388 368		
financières		999 781			
exceptionnelles		3 599 504	17 851 167		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 438	3 667	28 771
Clients douteux ou litigieux	107 568	107 568	
Autres créances clients	1 162 178	1 162 178	
Personnel et comptes rattachés	465	465	
Impôts sur les bénéfices	106 395	106 395	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 387	73 387	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	18 857	18 857	
Divers état et autres collectivités publiques	5 223	5 223	
Groupe et associés	208 717	208 717	
Débiteurs divers	32 782	32 782	
Charges constatées d'avance	109 764	109 764	
TOTAL	1 857 774	1 829 003	28 771

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	574 926	574 926		
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 157	2 157		
Emprunts et dettes financières divers	1 774 942	1 190 266	584 676	
Fournisseurs et comptes rattachés	609 434	609 434		
Personnel et comptes rattachés	120 166	120 166		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	150 889	150 889		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 370	35 370		
Autres impôts taxes et assimilés	7 586	7 586		
Groupe et associés	193 571	193 571		
Autres dettes	4 655	4 655		
Produits constatés d'avance	7 228	7 228		
TOTAL	3 480 923	2 896 247	584 676	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	348 722			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	498			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales et euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	2 650 562	26 946 570		29 597 132

La valeur nominale de la société est de 0.01€, le tableau ci-dessus indique bien 1 cts d'euro.

La variation des capitaux propres se présente ainsi :

Capitaux propres à l'ouverture	3 459 511 €
-Augmentation de capital	26 946 570 €
-Variation des primes d'émission et BSA	- 4 838 198 €
-Variation des réserves de conversion	31 805 €
-Variation des provisions réglementées	39 503 €
-Variation des subventions	851 507 €
-Résultat de l'exercice	- 25 664 070 €
Capitaux propres à la clôture	826 629 €

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Brevets et Frais de Développement	6 593 208	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis,
Les frais engagés pour leur acquisition sont immobilisés et amorti sur 5 ans
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

La méthode de dégagement de marge appliquée pour nos chantiers de forage est celle du Chiffre d'affaires à l'avancement.

Le chiffre d'Affaires à l'avancement est déterminé en multipliant le Chiffre d'Affaires total prévisionnel du chantier par le taux d'avancement cumulé calculé à la clôture.

Le taux d'avancement cumulé des dépenses correspond au montant cumulé des dépenses réalisées à la clôture divisé par le montant prévisionnel des dépenses du chantier

Cette méthode permet de rattacher les produits et charges correspondantes sur chaque période comptable.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et la valeur en EURO à la date de clôture. Un écart de change passif ou actif est comptabilisé pour les dettes ou créances en devise étrangère.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Différence d'évaluation sur titres

Eléments	Evaluation au bilan	Prix du marché
Actions propres	11 303	
Actions cotées	295 971	

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9 481
Total	9 481

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 157
Emprunts et dettes financières diverses	26 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 783
Dettes fiscales et sociales	209 332
Total	463 772

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	109 764
Total	109 764
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 228
Total	7 228

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
REPARTITION PAR DEPARTEMENT :	
-Audit et Inspection OIL & GAS	1 544 578
-Assistance Technique OIL & GAS	737 946
-Engineering	54 575
-Offshore	164 743
-Frais Généraux	229 222
Total	2 731 064

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	65 000

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	5
Total	19

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 29 386 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		474 338
ADNOC DRILLING (28/06/2022-10/05/2025) soumis	32 619	
MELLITAH (29/03/2021-22/06/2024) soumission	71 577	
3C METAL (30/09/2019-12 mois après receipt.)	30 015	
ADNOC DRILLING (30/08/2019-mainlevée clt) sou	69 860	
ENAGAS (02/01/2018) soumission	30 000	
GROUPEMENT REGGANE (20/11/2017) soumission	240 267	
Total (1)		474 338

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice, l'estimation de la société en matière d'engagement retraite s'élève à environ 200K€.

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 833-6, 833-6 et 841-6)

Société DOLFINES SA
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres au 31/12/2013	Quote part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres		Dépôts et avances convoqués et non remboursés	Coursiers et avances de prêt sur les sociétés	Chiffre d'affaire du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes reçus par la société	Observation
				Titre	Montant						
- Filiales détenues à + de 50%											
- DIETSWELL DO BRASIL (BRI.)	771 338	111 396	100.00	170 013	30 013			1 190 868	231 044		
- 8.2 MADRID	3 000	732	100.00	3 000				23 201	57 940		
- SAS OHMEX-SERVICES	5 000		100.00	5 000	5 000						
- SAS 8.2 FRANCE	50 000	64 822	100.00	871 352	53 352			3 633 258	16 348		
- SAS AEGIDE INTERNATIONAL SAS	76 285	687 962	100.00	1 901 000	1 901 000			2 780 559	29 657		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Opérations faites en commun

(PCG Art. 831-2/13)

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	Imputé au compte
Produits exceptionnels		
- EXERCICES ANTERIEURS	2 63 339	77200000
- CESSIONS IMMOBILISATIONS	747 887	775xxxxxx
- BONIS RACHAT	5	77830000
- SOLDE DETTES FOURNISSEURS	11 129	77880000
- SOLDE COTISATIONS SOCIALES	69 067	77880000
- SOLDE DETTES FISCALES	23 969	77880000
- SOLDE ACTIONS	18 687	77880000
- REPRISES DEPRECIATION MATERIEL INDUS.	13 049 560	78700000
- REPRISES PROV. RISQUES CHARGES	2 955 807	78750000
- REPRISES DEPRECIATIONS TITRES	1 845 799	78751000
Total	18 985 249	
Charges exceptionnelles		
- EXERCICES ANTERIEURS	48 283	67200000
- PENALITES-AMENDES	2 581	67120000
- CESSIONS IMMOBILISATIONS	1 700	67830000
- MALIS RACHAT	566	67830000

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- SOLDE COTISATIONS SOCIALES	3 121	67880000
- SOLDE DETTES FISCALES	2 477	67880000
- SOLDE ACTIONS	8 516	67880000
- VNC IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 674 023	67510000
- DOTATIONS DEPRECIATIONS COMPTE COURANT	30 982	68710000
- AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	39 503	68725000
- CESSION SEDLAR 160	1 206 879	67180000
- DEPRECIATION R&D	3 447 849	68750000
- VNC IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 404 216	67520000
- VNC ELEMENTS FINANCIERS	1 845 799	67560000
Total	21 716 495	

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS
C. G. A. SARL
Société à Responsabilité Limitée
de Commissaires aux Comptes
Compagnie de Paris